

TVA POUR SERVICES COMPTABILITÉ CLIENTS

1 jour

COMPTABILISER LA TVA SUR LES OPÉRATIONS DE VENTE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les nouveautés issues de la dernière loi de finances

MÉCANISME ET CHAMP D'APPLICATION DE LA TVA

- › Rappel du mécanisme de la TVA
- › Opérations imposables par nature ou en raison d'une disposition législative
- › Opérations exonérées liées à l'activité
- › La TVA immobilière
- › Les cas d'autoliquidation de la TVA par les preneurs (factures sans TVA) : ventes de déchets (depuis 2008), sous-traitance dans le secteur du BTP (depuis 2014), services de communications électroniques (depuis avril 2012)

Cas pratique : facturation d'une vente de déchets et d'une prestation dans le secteur de la construction (régime de TVA, mentions obligatoires sur la facture)

BASE IMPOSABLE : DÉTERMINER LE MONTANT DE TVA À EXIGER

- › Sommes à inclure : frais accessoires, compléments de prix, frais fiscaux
- › Sommes à exclure : rabais, remises, ristournes, intérêts de retard
- › Opérations soumises à des règles d'assiette particulières
 - frais de port ou de transport facturés aux clients
 - cession des immobilisations
 - emballages consignés, logiciels
- › Les taux de TVA applicables depuis le 1er janvier 2014

EXIGIBILITÉ DE LA TVA

- › Fait générateur et exigibilité de la TVA : régime des livraisons de biens meubles corporels, régime des prestations de services et des travaux immobiliers
- › Option pour la TVA sur les débits : procédure d'adhésion et intérêt
- › La problématique des acomptes : avec ou sans TVA ?
- › Gérer les impayés : règles de régularisation de la TVA

Exercices d'application : déterminer la date d'exigibilité des opérations de ventes et leurs conséquences comptables

EXONÉRATIONS TERRITORIALES

- › Livraisons de biens
 - exportations et livraisons intracommunautaires (art. 262 ter I du CGI)
 - attestations d'exportation : régime des achats en franchise (art. 275 du CGI) et régimes suspensifs (art. 277A du CGI)
 - opérations triangulaires (art. 141 de la directive 2006/112/CE)
- › Prestations de services
 - le régime des prestations de services extra et intracommunautaires (art. 283-2 du CGI) : les règles applicables
 - exceptions au nouveau principe d'imposition
- › Obligations déclaratives : Déclaration d'Échanges de Biens (DEB), Déclaration d'Échanges de Services (DES) et déclaration de TVA
- › Pièces justificatives et mentions particulières sur les factures

Cas pratique : déterminer pour plusieurs opérations de ventes internationales, le régime de TVA applicable et les mentions obligatoires sur la facture

ÉTABLISSEMENT DE LA FACTURE

- › Mentions obligatoires et facultatives : le décret 2013-346 du 24 avril 2013
- › Cas particuliers des exonérations territoriales
- › Impact de la Loi de Modernisation de l'Économie (LME) sur les factures, les mentions relatives à la date d'échéance

OBJECTIFS

- Comprendre les principaux mécanismes de la TVA.
- Repérer les opérations exonérées.
- Déterminer la base imposable et l'exigibilité de la TVA.
- Appréhender et actualiser ses connaissances sur les règles de territorialité de la TVA pour les échanges internationaux.
- Valider ses pratiques de taxation ou d'exonération à la TVA pour éviter tout redressement.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation sur les règles de la TVA et de la facturation spécialement conçue pour les services comptabilité clients
- De nombreux exercices pratiques, études de cas pour s'approprier les techniques présentées et valider ses acquis
- La possibilité pour les participants de travailler sur leurs factures posant problème au regard de la TVA

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Collaborateurs des services comptabilité clients/général, collaborateurs de services Administration des ventes
 Connaître le fonctionnement général de la TVA

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

Titre

Référence

Dates

Lieu

Options proposées pour certaines formations :

- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s))

[illegible]

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom
 Service/Fonction
 Tél. (ligne directe) E-mail